PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

CABINET

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

Décret n° 2003-17 du 03 FEV 2003
portant nomination des conseillers techniques du Président de la République

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;
Vu le décret n°2002-373 du 4 décembre 2002 portant attributions et organisation du cabinet du Président de la République ;
Vu le décret n° 2003-13 du 3 février 2003 portant modification de l'article 24 du décret n°2002-373 du 4 décembre 2002 portant attributions et organisation du cabinet du Président de la République ;
Vu le décret n°82-595 du 18 juin 1982 tel que modifié par le décret n°92-011 du 20 février 1992 fixant les indemnités allouées aux titulaires de certains postes administratifs.

DECRETE :

Article premier- Sont nommés conseillers techniques du Président de la République :

- **Monsieur Jean Claude LECKO-LOCHET ;**
- **Docteur Grégoire MBERE ;**
- **Docteur Malot OKEMBA ;**
- **Madame Henriette MIERE-MOUANKIE ;**
- **Monsieur Yves ICKONGA ;**
- **Mademoiselle Peggy Francine NDONGO ;**
- **Monsieur Ruffin BIDOUNGA.**

Article 2.- Les intéressés percevront les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Article 3.- Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de prise des intéressés, sera inséré au Journal officiel.

Fait à Brazzaville, le 03 FEV 2003

Denis SASSOU-N'GUESSO.-